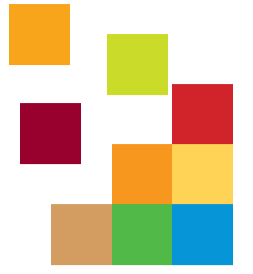


Le Chartrain



Journal d'informations municipales - novembre 2011

Vie municipale En ville Enfance - Jeunesse Inter-co Côté asso Culture

Retour sur Images



... 26 septembre

Visite de la délégation polonaise au Cyberspace.



... en octobre

Histoire de l'accordéon à travers une surprenante exposition présentée au Pôle Sud durant "Le Grand Soufflet".



... 21 octobre

Les médaillés du travail.



... 24 octobre

Opération cueillette de pommes lors du stage "Du son dans la cuisine" de l'Igloo.

Sommaire...

Vie municipale

- (P2) Conseil municipal du 26 septembre
- (P2) Visite de quartier
- (P2) Travaux à l'ensemble sportif
- (P3) Réseau d'eaux pluviales
- (P3) Démarches à la loupe

Côté Asso

- (P4) Téléthon
- (P5) C'était une Maison Bleue
- (P5) Bourse Multicollections
- (P5) UFC Que choisir

Interco

- (P6) "Label" récompense de l'EIMD

En ville

- (P6) La sophrologie
- (P6) Vie éco

Culture

- (P7) Lire, ça fait grandir
- (P7) Au Carré d'Art
- (P7) Concert de la Sainte-Cécile

Enfance Jeunesse

- (P8) Le sport au collège
- (P8) Retour Hélios
- (P8) Destination Haute Savoie

A lire aussi...

- (P3) Edito
- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition
- (P4) Geste éco-citoyen

Les artistes se mettent en Scènes... d'automne

Le festival de théâtre amateur revient au Centre Culturel de Chartres de Bretagne pour sa 12^e édition du 10 au 12 novembre.

Cette manifestation, co-organisée par le Pôle Sud, l'ADEC - Maison du Théâtre Amateur et l'association chartraine Boréale'S, présente pendant trois jours, le travail de compagnies amateurs venant de tous les horizons et jouant tous les registres.

Cet événement se déroule tous les deux ans depuis près de 25 ans. C'est le fruit d'un compagnonnage, aujourd'hui bien affirmé, entre trois partenaires aussi impliqués les uns que les autres : le Pôle Sud, la troupe Boréale'S et l'ADEC-Maison du Théâtre Amateur à qui est confiée la délicate mission de programmation. "Tout ce petit monde a travaillé pour vous concocter de nombreux moments de rencontres/plaisirs, en invitant des troupes de théâtre, bien sûr, mais en élargissant à



d'autres formes de spectacles : chansons, cabarets, lectures, impromptus, intermèdes musicaux", explique Stéphane Méric, membre des Boréale'S.

Traditionnellement, l'association de théâtre de la ville dans laquelle se déroule le festival ouvre les festivités. L'édition du 12^e festival régional de théâtre amateur "Scènes d'automne" s'ouvre donc avec **Le révizor de Nicolaï Gogol par la Compagnie Boréale'S, sur une mise en scène de Christine Defay, le 10 novembre à 20h30.** Pendant trois jours, les troupes se succéderont pour offrir le "nectar" de la scène amateur du grand

Le festival 2011 a choisi de s'ouvrir également à toutes formes d'arts amateurs. Nous aurons ainsi le plaisir de découvrir la nouvelle création de la compagnie chartraine de danse contemporaine Océane. "Nous proposons également une rencontre inédite entre amateurs et professionnels autour de la création artistique, ouverte à tous, sous la forme d'un petit déjeuner convivial le samedi 12 à partir de 9h30", souligne Suzanne Héleine, directrice de l'ADEC. L'ouverture, est donc le maître-mot de cet incontournable rendez-vous d'automne : "Cette année, les jeunes comédiens ont la part belle. On retrouvera par exemple les ados de la troupe Thalie de La Mézière qui ont travaillé sur une adaptation du film *La Vague de Dennis Gansel*", complète Suzanne Héleine.

Fest'off

Les Boréale'S ont, eux aussi, ajouté leur zeste de folie : "Nous avons organisé des spectacles chez l'habitant début novembre pour donner un avant-goût. Pendant les trois jours intenses de festival, des bénévoles de Boréale'S et de l'ADEC réunis, assureront les entrées de salles, les animations interspectacles et la restauration en salle *Rabelais*", complète Laurence Piou, présidente des Boréale'S. En effet, que serait un festival sans une bonne restauration et des verres partagés ?

Espace de rencontre et de convivialité entre les troupes amateurs d'ici et d'ailleurs, les professionnels, le public... Le festival Scènes d'automne promet une belle et mémorable 12^e édition.

N° 11.09 novembre 2011

LE CHARTRAIN

Mairie. 35131 Chartres de Bretagne

Tél. 02 99 77 13 00

commune@ville-chartresdebretagne.fr

Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
Adjoint à la Communication : Alain Miclard
Rédaction : Gvenola Ory-de Certaines
Maquette : Fabienne Faujour

Imprimé sur papier recyclé

www.hautsdevilaine.com



Le révizor par la C* Boréale'S.

Pratique

La programmation complète est disponible à l'accueil du Pôle Sud, de la Mairie et sur le www.ville-chartresdebretagne.fr ■ Contact et billetterie : Pôle Sud au 02 99 77 13 20 ■ Courriel : polesud.billetterie@orange.fr

Conseil municipal du 26 septembre 2011



■ Modification du règlement des jardins familiaux.

■ Aménagement - Urbanisme

Etude d'aménagement sur les secteurs de renouvellement urbain : l'étude d'aménagement sur les trois sites de renouvellement urbain confiée au bureau d'études SCE (Nantes) en est actuellement à la 1^{ère} phase et notamment au stade des propositions de scénarii. Cette phase doit aboutir au choix d'un plan de référence qui fera l'objet d'un approfondissement dans le cadre de la 2^e phase de l'étude avec pour objectif de valider les actions à mettre en œuvre, en particulier à inscrire dans le PLU.

Le Conseil municipal est favorable aux orientations du scénario suivant "changer d'attitude en ouvrant les cœurs d'îlot" :

- front bâti discontinu créant des percées visuelles régulières ;
- développer des continuités paysagères structurantes ;
- affirmer de véritables axes piétons et cycles efficaces en appui des pénétrantes végétales ;
- typologie dense permettant de répondre aux objectifs du PLU et aux règles de densités du SCoT ;
- stationnement mutualisé.

Extension du réseau d'eaux pluviales : création de branchements (voir article page 3).

Réhabilitation de la Halle des sports : approbation de l'avant projet définitif - avenant au marché de maîtrise d'œuvre. Un marché de maîtrise d'œuvre a été contracté avec le groupement constitué par le cabinet ICC (mandataire), l'architecte Loïc HELARY et les bureaux d'études ASTHERM et A2I. Ce projet a été conduit en concertation avec les futurs utilisateurs des locaux. Cette opération porte sur la rénovation, la mise en conformité et l'amélioration des performances énergétiques de la salle omnisports d'une surface de 1 170 m² ; la mise aux normes de locaux annexes (vestiaires, chaufferie...). L'estimation prévisionnelle des travaux est de 479 280 € HT.

20 options sont proposées par le maître d'œuvre, les numéros 1 et 10 sont intégrées (local anti dopage et vestiaire arbitre femme, protections murales derrière les buts handball et autour des 14 poteaux). Ainsi l'estimation prévisionnelle des travaux s'élèvent à 493 780 € HT. Le Conseil décide de maintenir en options pour la consultation d'entreprises, les n°3, 7, 8, 9, 11, 12, 14, 15, 16, 17 et 19 d'un montant global de 103 900 € HT. et de ne pas retenir les options n°2, 4, 5, 6, 13, 18 et 20. Un avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre est passé portant ainsi le forfait de rémunération de 29 250 € à 35 860,80 €.

Travaux d'éclairage public : une subvention est sollicitée auprès du SDE d'Ille-et-Vilaine, pour les travaux de rénovation et d'extension de l'éclairage public sur les voies ci-après : avenue du Maine (du carrefour rue de la Poterie au carrefour rue d'Artois) ; rue de Bourgogne (accessibilité Mairie) ; abords de la Maison des associations. Le montant des travaux est estimé à 60 980,78 € HT.

Réseau de chaleur entre la piscine intercommunale de La Conterrie, le centre culturel Pôle Sud et la Halle multifonctions : participation de la ville aux travaux réalisés. Le syndicat prend en charge sur son budget propre les dépenses liées aux travaux à l'intérieur de la chaufferie. Celles-ci sont évaluées à la somme de 53 692 € HT. Le Conseil vote une participation ou subvention correspondant à la totalité des dépenses HT.

Extensions des locaux du centre d'animation l'Igloo et du multi-accueil Tintinabulle. La ville a engagé une consultation préalable à la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre, pour les travaux de construction d'une salle d'activités d'une surface d'environ 30 m² en extension de l'Igloo et la construction d'un dortoir-salle d'activités d'une surface d'environ 20 m² en extension de Tintinabulle. Les enveloppes financières affectées aux travaux par le maître d'ouvrage sont respectivement de 50 000 € HT et de 40 000 € HT. Au vu du classement des offres, le marché de maîtrise d'œuvre est attribué au cabinet d'architectes Gautier - Guilloux.

■ Administration Générale

Jardins familiaux : modification du règlement, augmentation de la durée de location des parcelles des jardins de 3 à 5 ans.

■ Culture

Soutien à la production aux résidences et actions artistiques : demande d'une subvention de 18 000 € auprès de la région Bretagne pour l'aide à la production, résidences et actions artistiques.

Renouvellement du contrat du conseiller photographique du Carré d'Art : le contrat avec Claude Tible pour la période du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2014 est reconduit aux mêmes conditions financières (150 € brut par exposition et un forfait 152,45 € pour frais de mission sur présentation de justificatifs ou états de frais pour cinq expositions).

Dénomination de voiries et place publique :

En présence et avec l'accord de M. Dlugosz Piotrk, maire de Lwówek (Pologne), M. le Maire propose de débaptiser la rue Lwówek et de la renommer mail Antoine Chatel (maire de 1956 à 1995). L'espace public situé entre cette voie et le centre commercial prendra le nom de place Lwówek.

Deux opérations immobilières sont en cours de réalisation près de la rue Diderot et de la rue du Vieux Bourg. Les logements seront desservis par deux impasses : l'une à partir de la rue Diderot (opération immobilière OCCL) et l'autre à partir de la rue du Vieux Bourg (opération immobilière SCCV rue du Vieux Bourg). La première sera nommée : impasse André Le Breton, grand éditeur français d'encyclopédies du 18^e siècle, et la seconde impasse Marivaux, écrivain français du 18^e siècle (pièces de théâtre).

■ Enfance Jeunesse et Sports

Séjour ski 2011-2012 : la ville renouvelle l'organisation d'un séjour à la neige durant les vacances d'hiver 2011-2012 (voir page 8).

Sauf indications contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.

■ **Pour en savoir plus...** Vous pouvez consulter le compte-rendu intégral du Conseil municipal en mairie aux heures d'ouverture et sur le site www.ville-chartresdebretagne.fr

Etat CIVIL...

Naissances

- 24 août
Mila Darmais
5, rue Louis Lumière
- 12 septembre
Clara Charlot
15, rue Pierre Corneille
- 14 septembre
Elena Chantepie
4, square René Vautier
- 19 septembre
Néhémie Sarah Ngako-Nandiguim
11, rue du Limousin

Mariages

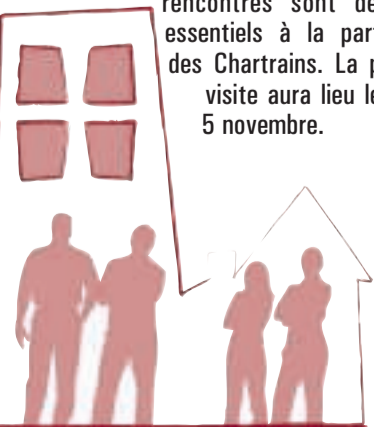
- 20 août
Benoît Rocher et Stéphanie Ripaud
9, rue de l'Argoat
- 27 août
Philippe Gris et Elisabeth Diadhiou
2, rue de la Croix aux Potiers
- 8 octobre
Jean-Marc Tesnières et Danielle Brault
45, avenue de la Marionnais

Agen DA...

- Samedi 5 novembre
Visite de quartier
- Lundi 7 novembre
Conseil Municipal
Salle du Conseil Municipal à 18h30
- Vendredi 11 novembre
Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918
10h : Rassemblement devant la Mairie. 11h15 : dépôt de gerbes au Monument aux Morts. 11h45 : Cérémonie au jardin du souvenir
- Vendredi 18 novembre
Retour Hélios Salle V. Basch à 20h
- Samedi 19 novembre
Concert de Sainte-Cécile
Salle Jacques Brel Pôle Sud à 20h30
- Dimanche 20 novembre
Fête annuelle des Amis de la Paroisse
Salle Rabelais - Inscriptions au Presbytère avant le 15 novembre
- Dimanche 20 novembre
6^e Bourse multi collections
Entrée 1 € au profit du Téléthon (gratuite pour les - de 16 ans)
Halle des Sports de 9h à 18h
- Lundi 21 novembre à 18h30
Assemblée Générale de la Fédération Espérance
Maison des Associations (rue de la Croix aux Potiers)
- 25 et 26 novembre
Collecte nationale de la solidarité alimentaire (voir page 4)
- Vendredi 2 et samedi 3 décembre
Téléthon, nombreuses animations
Place de la Mairie
- Vendredi 9 décembre
Don du sang
de 14h30 à 19h, salle Viviane, Espace Brocéliande

■ Visite de quartier, le 5 novembre

Une fois par trimestre, la ville organise des visites dans l'un des huit secteurs de son territoire. Elus et techniciens rencontrent les habitants dans leur activité, sur leurs lieux de vie ou de travail, pour échanger avec eux sur leurs préoccupations quotidiennes. Les rencontres sont des outils essentiels à la participation des Chartrains. La prochaine visite aura lieu le samedi 5 novembre.



Parcours...

- 9h00 : départ de la Mairie - 9h15, rue Calarasi - rue de la Poterie - RDV place de l'Auditoire - Poursuivre rue Antoine Chatel
- 9h45 : carrefour allée Notre Dame - Poursuivre boulevard de l'Europe
- 10h00 : RDV carrefour rue du Vieux Bourg - avenue de la Chapelle
- 10h15 : RDV boulevard Joseph Maréchal - allée des Chênes
- 10h30 : RDV avenue de la Marionnais - rue de Vendée
- 10h45 : RDV square Newcastle West - allée de Rabel
- 11h00 : retour en Mairie - Pot de l'amitié, salle des Commissions.

■ Confort et mise aux normes

Depuis fin septembre, les sportifs chartrains bénéficient de locaux rénovés pour la pratique des arts martiaux et de la musculation. Dans le dojo, les travaux ont porté sur la création d'une VMC couplée avec le chauffage, le remplacement des dalles du plafond et l'isolation. Dans la salle de musculation, les dalles du plafond avec isolation ont également été remplacées et de nouveaux vestiaires seront accessibles fin novembre.

Les vestiaires de la salle de musculation sont en cours de rénovation et un dispositif de régulation du chauffage sera mis en place

pour la fin novembre. "Tous ces travaux contribuent à améliorer le confort et la sécurité pour les usagers. Ils permettent également de remettre le bâtiment aux normes d'accessibilité handicaps", souligne Florence Poulain, adjointe aux sports.

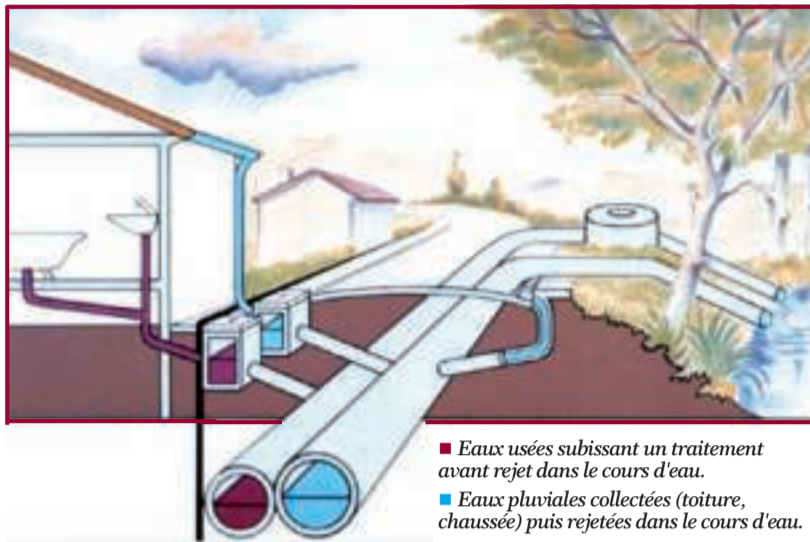
Photo : Photo Club Chartrain



Réseau d'eaux pluviales

Mise en conformité

En 2009, le Syndicat d'Assainissement des eaux usées du Val de Seiche et d'Isle a engagé un programme pluriannuel de contrôle de conformité des branchements individuels d'eaux usées et d'eaux pluviales sur le territoire du Syndicat. Ces contrôles s'inscrivent dans le cadre de la protection et de la préservation du milieu naturel.



■ Eaux usées subissant un traitement avant rejet dans le cours d'eau.
■ Eaux pluviales collectées (toiture, chaussée) puis rejetées dans le cours d'eau.

La ville de Chartres de Bretagne possède des réseaux séparatifs : "Les eaux pluviales et les eaux usées sont collectées dans des réseaux distincts. Les eaux usées sont envoyées vers la station intercommunale de traitement des eaux usées du Val de Seiche et d'Isle à Saint-Erblon et les eaux pluviales retournent directement au milieu naturel", explique Denis Levrel, Directeur du Syndicat Val de Seiche et d'Isle et du service Aménagement-Urbanisme de Chartres de Bretagne.

Dans le cadre des contrôles effectués sur une partie du territoire du Syndicat en 2010, environ 20 % d'installations se sont avérées non conformes. Certaines présentent des rejets d'eaux

usées vers le réseau d'eaux pluviales et d'autres des rejets d'eaux pluviales vers les eaux usées. Le 16 mai dernier, une réunion, à laquelle étaient conviés les propriétaires concernés, s'est tenue en mairie.

Certaines non-conformités de branchements ont été décelées, notamment aux extrémités de la rue Jules Verne et de la rue de Sévigné. Dans ces deux secteurs, le réseau d'eaux pluviales n'existe pas et une extension est nécessaire ; le coût est de l'ordre de 4 000 € HT par branchement.

Par ailleurs, une vingtaine de non-conformités ont été constatées pour des constructions qui ne disposent pas de branchements au réseau existant

d'eaux pluviales passant sur la voirie ; le coût d'un branchement (partie publique) est estimé entre 1 500 et 3 000 € HT.

Le Conseil municipal du 26 septembre dernier a décidé de rappeler aux propriétaires l'obligation de procéder aux travaux de mise aux normes nécessaires en recherchant prioritairement des solutions en domaine privatif.

Toutefois, si la réalisation d'un branchement (partie publique) au réseau s'avérait nécessaire, considérant l'importance de préserver le milieu naturel, le Conseil municipal a fixé une participation forfaitaire de 1 000 € à devoir par le propriétaire de la construction desservie.

Démarches à la loupe

La déclaration préalable et le permis de construire sont des documents d'urbanisme indispensables avant la réalisation de travaux. Ils garantissent le respect des règles d'urbanisme en vigueur telles qu'édictées au PLU (Plan Local d'Urbanisme). L'autorisation nécessaire sera différente en fonction du type de construction.

■ Le permis de construire est une autorisation obligatoire lorsqu'il s'agit d'édifier une construction nouvelle de plus de 20 m² de SHOB ou d'entreprendre des travaux d'agrandissement pour une surface supérieure à ce seuil.

Le dossier est à retirer au service aménagement-urbanisme de la Mairie. Celui-ci, rempli, sera pré-instruit en mairie avant son instruction complète par les services de Rennes Métropole. Le délai d'instruction d'un permis de construire est de 2 mois. Il est de 6 mois quand il s'agit d'une construction située dans un rayon de 500 m autour d'un monument classé. A Chartres de Bretagne, il s'agit des secteurs des carrières des Fours à Chaux et de la Chapelle de Fontenay.



Quelles autorisations d'urbanisme ?

■ La déclaration préalable est un document obligatoire pour les travaux de faible importance : construction nouvelle créant une SHOB supérieure à 2 m² et inférieure ou égale à 20 m², modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment... Ainsi, les abris de jardin, les clôtures, les changements de menuiseries extérieures ou encore les ravalements doivent avoir fait l'objet d'une procédure de déclaration préalable. Déposés et prétraités en mairie auprès du service aménagement-urbanisme, les dossiers sont instruits par Rennes Métropole dans un délai d'un mois (2 mois en site classé).

Eclairage lexical

Pour déterminer le type d'autorisation à demander au service aménagement-urbanisme de la Mairie, le particulier doit déterminer la SHOB et la SHON de son projet. La SHOB (surface hors d'œuvre brute) d'une construction est égale au cumul des surfaces des planchers de chaque niveau de construction (comptées à l'extérieur des murs). La surface hors d'œuvre nette, dite SHON, est égale à la SHOB après diverses déductions : les surfaces non closes ou celles dont la hauteur sous plafond est inférieure à 1,80 m. Le calcul de la SHOB constitue donc la première étape nécessaire à la détermination de la SHON.

■ Infos... Service aménagement-urbanisme au 02 99 77 13 30 urbanisme@ville-chartresdebretagne.fr

édi TO...

Philippe BONNIN, Maire, Vice-Président du Conseil Général

La dette communale

L'actualité financière de ces dernières semaines a tourné notre attention sur l'état des finances publiques. La faillite de la banque Dexia (ex Crédit Local de France), dont l'essentiel des activités était dédié au financement des investissements des collectivités, a suscité des interrogations sur la santé des finances communales, départementales et régionales.

Au 1^{er} novembre 2011, la dette de la commune de Chartres est de 4,3 millions d'euros ; ce qui représente un montant de 590 € par habitant, contre 880 €/Hbt pour la moyenne des communes de l'agglomération.

Sur les 15 dernières années, la dette chartreuse est passée de 10 à 4,3 millions d'euros. Actuellement, nous comptabilisons deux millions d'euros d'emprunts à taux fixe. Ces taux fixes

vont de 2,70 % à 4,4 % selon les contrats. Pour les emprunts à taux variables (2,2 millions d'euros), les taux vont de 0,85 % à 1,23 %.

Dans nos charges de fonctionnement (7,8 millions d'euros) les frais financiers (intérêt de la dette) s'élevaient à 100 000 €, soit un taux d'intérêt global de nos emprunts de 2,3 %.

Sur les 4 dernières années, nous avons investi 7 millions d'euros, dont 6,3 ont été autofinancés, c'est-à-dire sans recours à l'emprunt. Depuis l'année 2008 comprise, nous n'avons emprunté que 700 000 €.

Pour plus de précisions sur le budget 2011, vous pouvez consulter le numéro de mai du Journal "Le Chartrain", également présent sur le site de la commune.

Les impôts locaux

Les impôts locaux sont un sujet qui fait toujours débat. Chaque année, l'agence d'urbanisme de l'agglomération Rennaise (AUDIAR) édite un annuaire des finances communales. L'agence calcule la taxe d'habitation pour une maison identique afin de voir le montant de l'impôt payé dans chaque commune pour cette même habitation.

Un ménage avec 2 enfants qui habite dans un pavillon de "Type V" comprenant 95 m² de surface habitable et 20 m² d'annexe (garage) paye en moyenne 424 € de taxe d'habitation (part communale) sur Rennes Métropole. A Chartres il paie 282 €, ce qui en fait la plus faible contribution au sein des 37 communes.

Il en est de même pour la part communale de la taxe foncière. La moyenne dans l'agglomération est de 290 € ; le montant pour cette taxe est de 204 € à Chartres de Bretagne. Pour payer moins, il faut comparer avec Clèves (181 €), Parthenay de Bretagne (203 €) et avec Le Verger (194 €). Ces chiffres sont tirés de l'édition Audiar de juillet 2011.

Enfin, il est intéressant de préciser que la commune dispose du résultat d'épargne nette budgétaire par habitant le plus élevé de Rennes Métropole : 215 €/habitant, contre une moyenne à 86 €/hbt. L'épargne nette étant ce dont dispose la commune pour financer ses investissements, sans recours à l'emprunt.

Sacs jaunes : distribution

Les ambassadeurs du tri de Rennes Métropole se présenteront à votre domicile en décembre prochain pour vous remettre vos sacs jaunes. Ils pourront également répondre à toutes vos questions au sujet du tri sélectif. Pour indiquer aux ambassadeurs du tri que vous souhaitez davantage de sacs (par exemple lors de l'arrivée d'un bébé dans le foyer) ou au contraire moins de sacs (départ des enfants...), Rennes Métropole vous propose un système d'accroche-porte à l'intention des ambassadeurs.

Notez sur le document le nombre de rouleaux de sacs jaunes qu'il vous reste et accrochez-le (plusieurs jours de suite si besoin) à la poignée de votre porte d'entrée. Les accroche-portes seront disponibles en mairie peu avant le passage des ambassadeurs.

+ d'infos au 0800 01 14 31 (n° vert)

Réseau câblé, la société Comcable prépare ses installations

En juillet dernier, la commune a signé avec la société COMCABLE une convention d'utilisation partielle de son réseau câblé.

Cette société procède actuellement à la pose des équipements techniques nécessaires à la mise à disposition du service triple-play (Internet très haut débit, TV numérique et téléphonie) pour les logements raccordés au réseau câblé de la commune. Dès le début décembre, elle devrait être en mesure de procéder à la commercialisation de ses offres.

+ de renseignements : société Comcable au 03 80 54 84 84.

Expression de la majorité

En novembre, la Médiathèque se modernise

En 2007, nous avons totalement restructuré et agrandi la médiathèque. Elle sera fermée en novembre pour la mise en place d'une nouvelle gestion informatique qui offrira aux Chartains une qualité de prestations supérieure à ce qui existait jusqu'à maintenant, elle proposera aussi de nouveaux services à tous ses visiteurs. Notre objectif est de faire de la médiathèque un lieu toujours plus performant, accessible à tous. Au-delà des emprunts de documents et l'accès aux nouvelles technologies de la communication avec le Cyberespace, la médiathèque contribue à l'animation de la vie communale. Citons les opérations "livre-échange" avec les rencontres régulières entre usagers, "bébés lecteurs" et sans oublier les actions en direction des écoliers, des collégiens, des jeunes de Handas et des résidents de l'EHPAD.

La médiathèque est aussi ce lieu d'expositions très diversifiées et complémentaires de la galerie le Carré d'art.

Les bénévoles prennent également toute leur place avec entre autres l'association "Lire et faire lire" qui collabore régulièrement avec l'équipe des agents de la Médiathèque pour le choix des albums proposés aux trois écoles sur le temps périscolaire mais égale-

ment auprès des assistantes maternelles, le multi-accueil Tintinabulle ainsi qu'avec l'espace parentalité.

Les associations sont très présentes à la médiathèque, qu'il s'agisse de leur participation aux expositions, aux soirées conférences 6 débats sur l'environnement, l'histoire contemporaine, la solidarité internationale et bien d'autres sujets. La médiathèque doit faciliter l'engagement citoyen et la coopération avec tous ceux qui le souhaitent ; personnes et associations. C'est également un lieu de découverte des autres au travers des documents et des rencontres. C'est dans un tel endroit que peuvent se retrouver les personnes les plus diverses par leurs origines, leurs centres d'intérêts et qui sans exception appartiennent toutes à notre commune. Notre implication dans ce lieu important se donne l'objectif d'assurer un "meilleur vivre ensemble".

Enfin, le regroupement sur un même lieu au Pôle Sud d'activités associatives et culturelles (spectacles, festivals, expositions, ateliers d'arts plastiques, médiathèque, expressions musicales...) constitue une formidable entrée dans la vie de la commune, de sorte que chacun y trouve la place qu'il souhaite pour s'épanouir.

J. ABIVEN, M. BABOUR, P. BONNIN, D. BONNIU, J.L. COUDRAY, M. COURTET, C. DEHOUX, MN. DELANOE, B. DELOFFRE, M. DESREZ, R. GAUTIER, J.F. GOALEC, D. JOALLAND, R. JOUET, M. LAVERGNE, E. LE MOINE, R. LHERMENIER, MM. LOUIS, A. MICALARD, J.P. MUTSHE, N. NICOLLE, F. POULAIN, R. THOMAS, J. TRIBODET.

Expression de l'opposition

Changement informatique à la Médiathèque

Le Chartres Hebdo nous a rap- pelé mi-octobre que les emprunts effectués à la médiathèque devaient être rapportés sans délai. La structure sera en fait fermée pendant deux semaines et demie en novembre afin d'installer un nouveau système informatique qui devrait assurer un service de qualité. Cela signifie-t-il que le système actuel n'y arrivait pas ? Pourtant lors de l'ouverture de la nouvelle médiathèque en avril 2007, la mise en place de puces électroniques dans chacun des quelques 25 000 ouvrages et du service automatisé RFID associé devait déjà simplifier la gestion des documents et proposer un service de qualité aux usagers. Que s'est-il donc passé ? Ce premier système est-il déjà devenu obsolète en 4 ans et demi d'utilisation seulement ? La fermeture de la médiathèque représente une gêne, certes mineure, dans les habitudes prises par les usagers. N'aurait-il pas été moins contraignant de faire ceci avant la réouverture à la

rentrée ? Mais une autre question s'impose : quand est-il de l'aspect financier d'une telle installation ? La consultation du budget primitif de 2011 permet de constater un investissement supplémentaire d'environ 40 000€ pour la médiathèque par rapport aux budgets des années précédentes. Est-ce le coût réel de ce système ? Certes, sur le budget total de la commune cela ne représente que 0,43% mais quatre ans après, une telle dépense s'impose, on est en droit de se demander si le système choisi était le plus performant, quant à son utilisation et à son absence manifeste d'évolution puisqu'il faut aujourd'hui en changer. Souhaitons que le système désormais choisi ait déjà fait ses preuves dans d'autres médiathèques quant à la qualité du service attendu par les usagers et que sa nécessaire adaptation aux nouvelles contraintes et attentes n'engendrera pas des coûts faramineux à l'avenir.

C. CARET, L. COSTA-MAUDIEU, P. FOGLE, S. LE JEUNE.

Prenez note !

Téléthon les 2 et 3 décembre



Le 25^e Téléthon national aura lieu les 2 et 3 décembre prochains. En 25 ans, bien des victoires ont été remportées. Les maladies rares, inconnues jusqu'à lors du grand public, sont sorties de l'oubli. De grandes avancées scientifiques ont jalonné ces 25 années, si bien qu'aujourd'hui les premiers traitements voient le jour. Le défi de ce 25^e Téléthon est de poursuivre le combat contre la maladie. A Chartres de Bretagne, l'association Génétique Chartraine est le moteur local de cet événement depuis 2002. Tout au long de l'année, elle multiplie les opérations pour contribuer, à son niveau, à la recherche sur les maladies génétiques. Les 2 et 3 décembre, la commune se mobilise et de multiples animations ponctueront les deux jours.

Comme les années passées, Génétique Chartraine pourra compter sur de nom-

breuses associations de la commune : l'Orchestre de Chartres de Bretagne, le Cyclotourisme, le Badminton, la Natation, la plongée, l'Athlétisme, le Karaté jitsu, le Football, le Tennis de table, le Yoga, les Courous d'Chemins, la compagnie Océane, le Cercle celtique, le Handball, Calinou, l'Amicale Philatélique, Chartres Accueil Loisirs, Mémoire du Pays Chartrain, le Cinéma Espérance...

Au programme de ce téléthon 2011, vous retrouverez le grand dîner spectacle, la tombola, la randonnée cotée sur le site des mines de Pont-Péan, les défis sportifs, le lâché de ballons, le manège pour enfants...

Retrouvez le programme détaillé dans un prochain Chartres Hebdo.

Collecte alimentaire de l'épicerie sociale

Elle aura lieu **vendredi 25 et samedi 26 novembre** prochains à l'entrée des magasins Carrefour Market et Netto. Cette démarche locale s'inscrit dans une opération nationale. 2,39 tonnes de produits ont été récoltées à Chartres lors de la collecte de novembre 2010.



Ces journées de solidarité permettent chaque année d'alimenter les stocks de denrées non périssables ainsi que des produits d'hygiène dans les rayons de l'épicerie sociale chartreuse.

Geste éco-citoyen

Adoptez le covoiturage !

Convivial, écologique et économique, le covoiturage domicile-travail séduit de plus en plus d'automobilistes. Il permet en effet de réduire le nombre de voitures aux heures de pointe, de lutter contre la pollution et de diminuer l'encombrement des grands axes routiers. Ce principe contribue également à partager les frais de voiture, d'essence, parking...

Chaque matin, au champ-rond, une vague de voitures s'installe sur le parking de covoiturage aménagé par la

commune en 2009. Il se situe au rond-point du Pôle Sud, en direction de Fontenay et peut accueillir une vingtaine de véhicules.

Le covoiturage est le moyen de transport choisi par Gilles de Goven et Stéphane de Bréal sous Montfort. Chaque jour, ils rejoignent Guillaume qui arrive d'Orgères sur le parking de Chartres de Bretagne puis tous les trois font route vers Acigné pour aller travailler.



Faites comme eux, adoptez le covoiturage !

Infos en +

Comité des Fêtes

Le Village de Noël organisé par le Comité des fêtes aura lieu les 17 et 18 décembre 2011. Si vous souhaitez être exposant (artisanat, gastronomie...), inscrivez-vous auprès de Claude Laubé, au 02 99 41 22 74 ou claude.laube@sfr.fr

Plan de Prévention du Bruit

Un projet de plan de prévention du bruit dans l'environnement sera soumis à la consultation du public du 7 octobre au 7 décembre 2011.

Il est consultable au siège de la Direction départementale des territoires et de la mer - 12, rue Maurice Fabre - Atalante Champeaux à Rennes : du lundi au jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h (16h le vendredi) et sur <http://bretagne.pref.gouv.fr>.

Sécurité automobile

Comme indiqué sur le Chartain d'octobre, David Bougeard vient d'ouvrir un centre de contrôle automobile à côté du Garage du centre ZA de la Croix aux potiers. Il s'agit d'une enseigne AUTOSUR.
Contact : 02 99 77 27 09.

Vaccination contre la grippe

L'Assurance Maladie incite les personnes les plus vulnérables : les plus de 65 ans et les personnes atteintes de certaines maladies chroniques et affections de longue durée (ALD), à se faire vacciner contre la grippe saisonnière. Cette année, la période de vaccination se déroulera du 29 septembre 2011 au 31 janvier 2012. Les bons de prise en charge sont envoyés par l'Assurance Maladie aux personnes concernées. Les vaccins sont disponibles en pharmacie.

La grippe saisonnière n'est pas un simple rhume, c'est une maladie à prendre au sérieux qui peut entraîner des complications parfois graves. Les virus grippaux pouvant être chaque année un peu différents, il est nécessaire que la vaccination soit adaptée et renouvelée annuellement pour être efficace. Le vaccin est gratuit pour les personnes âgées de 65 ans et plus et les personnes souffrant de certaines maladies chroniques.

Toutes les infos sur www.ameli-sante.fr ou au 3646 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

C'était une Maison Bleue aujourd'hui multicolore !

La nouvelle maison des associations vient d'ouvrir ses portes rue de la Croix aux Potiers. Lors d'une réunion organisée début octobre, les responsables associatifs ont pu se familiariser avec les lieux.

La Maison Bleue, démolie en septembre 2010, laisse sa place à un nouveau bâtiment au design futuriste et aux couleurs intérieures pop et acidulées. 460 m² sont répartis en quatre salles de réunions, deux tisaneries, des espaces de rangements et des sanitaires. Deux salles sont équipées pour recevoir 80 personnes, une salle recevra jusqu'à 130 personnes et la dernière peut en accueillir

15. La maison, qui sera baptisée lors du conseil municipal du 7 novembre, accueille les associations qui séjournaient dans le bâtiment B (RDC et 1^{er} étage) du Pôle Sud : Bridge Club, Club de l'Amitié, UFC Que Choisir, Chartres Accueil Loisirs...

Le 6 octobre dernier près de trente personnes représentant les associations concernées par les déménagements ont assisté à une présentation du site par Alain Miclard, Adjoint à la vie associative et Paulette Connan, responsable de la gestion de la maison des associations : "Une succession de problèmes techniques a provoqué un retard important, mais aujourd'hui chacun peut investir sereinement les salles", évoque l'élu.

Démonstration du maniement des tables, explication technique sur l'utilisation des clés, règlement intérieur, répartition des créneaux horaires...



Tous les aspects ont été évoqués. Les travaux en cours d'achèvement à l'extérieur mais les associations ont déjà pris leurs quartiers : "Nous avons hâte de commencer nos activités, dans le bâtiment B du Pôle Sud nous étions un peu à l'étroit", souligne le représentant du Club de l'Amitié. Josiane Quedec, Présidente des Ateliers Créatifs partage son avis : "Finis la moquette au mur, au sol et les poteaux au milieu de la salle... ce nouvel espace est très agréable, très fonctionnel et surtout très coloré".

Que ce soit pour une utilisation ponctuelle ou régulière, 17 associations ont déjà signé une convention avec la ville. Le prêt sera gratuit pour les associations chartraises. Le bâtiment est géré par Paulette Connan, responsable de la vie associative et toute réservation est à effectuer au minimum 10 jours avant la réunion auprès de l'accueil du Pôle Sud.

■ Informations Palette Connan
■ Tél. 02 99 77 13 23.
■ Réservations : Pôle Sud
Christine Lemoine
■ Tél. 02 99 77 13 20.



■ Découverte des nouveaux locaux pour les associations utilisatrices.

Bourse multicollections Le petit monde des grands collectionneurs

Cartes postales, timbres, BD ou pièces de monnaie, le rendez-vous des amateurs de collections en tous genres est programmé le 20 novembre prochain à Chartres de Bretagne. L'association Amicale multicollections est aux commandes de l'évènement qui réunit des passionnés du grand Ouest.



Souvent lorsque vous demandez à un passionné son point de vue sur la collection il vous dira, j'ai attrapé le "virus" ! Jean-Paul, Maurice, Joël et les autres l'ont attrapé et affichent chacun des collections biens différentes mais toujours avec cette "pulsion" qui emporte le collectionneur dans une véritable histoire d'amour avec ses objets.

certaines de jeux de 7 familles...", ajoute Jacqueline, l'épouse de Jean-Paul.

Adeptes de la boule volante !

Si certaines pièces rares peuvent atteindre des sommes importantes, l'appât du gain est rarement une priorité chez le collectionneur. Et ce n'est pas Maurice Bouttier, collectionneur de bilboquets depuis 21 ans qui vous dira le contraire ! En bois, en plastique et en granit, il possède 54 pièces d'hier et d'aujourd'hui : "Ce fut d'abord un premier cadeau, puis un second et au fur et à mesure, on se prend au jeu et on tente de trouver la pièce la plus originale. Certaines viennent du Canada, de Colombie et même de Malaisie", explique Maurice.

La manifestation, proposée chaque année en novembre par l'Amicale multicollections, permet aux initiés de compléter leurs collections, aux professionnels de présenter des pièces rares et à tous d'échanger et de s'émerveiller. Près de 40 exposants seront présents pour vendre et échanger ; parmi eux, vous croiserez sans doute des ovokindersurpriseophiles, des placomusophiles, des huhulophilistes ou encore quelques lécythiophiles !

Jean-Paul Le Pierrès, président de l'association chartreuse collectionne depuis l'enfance. Il a commencé par les timbres, puis les monnaies, les cartes de téléphone et avec son épouse, ils se passionnent aujourd'hui pour les plaques de muselets. Ce sont les plaques métalliques intercalées entre le bouchon de champagne et le fil de fer servant la bouteille. "Collectionner c'est le plaisir de trouver des pièces rares, de débusquer un trésor comme le timbre qui manque pour compléter une page, la monnaie du bout du monde ou encore la dernière carte postale du village de notre enfance...", explique Jean-Paul.

La passion des collectionneurs du monde entier est sans limite, et tout se collectionne : "Dans le cadre de rencontres de collectionneurs, on a vu des ensembles de petites cuillères, des milliers de couvercles de camembert, des



■ Jean-Paul et Jacqueline collectionnent les collections !

Bourse multi-collections :
Dimanche 20 novembre
de 9h à 18h, salle de Tennis de
table (Halle des sports).
Infos : Jean-Paul Le Pierrès.
Tél. 02 99 41 25 13.

UFC Que Choisir A Chartres pour vous

En septembre 2006, UFC Que Choisir de Rennes ouvrait une permanence à Chartres de Bretagne. Très vite, le public apprécie la proximité de l'association de défense des consommateurs.



■ Martine Carillo et Jean-Pierre Yvon, bénévoles à UFC Que Choisir lors d'une permanence à Chartres.

L'UFC Que Choisir est une association Loi 1901 forte de près de 170 associations locales regroupant plus de 141 780 adhérents et assurant 300 points d'accueil répartis sur l'ensemble du territoire français. L'association traite des sujets variés liés aux achats, au logement, aux assurances, aux banques et crédits, à l'énergie, à la téléphonie et internet, aux voyages, à la santé, aux prestations des artisans...

L'association UFC Que Choisir de Rennes se développe de façon spectaculaire, passant de moins de 700 adhérents en 2006 à plus de 1 500 aujourd'hui. En janvier 2008 elle ouvre place du Colombier à Rennes un nouveau local qui permet un accueil du lundi au jeudi. Désormais l'UFC Que Choisir de Rennes propose sept demi-journées de permanence pendant lesquelles des conseillers reçoivent tous les consommateurs sans rendez-vous.

A Chartres de Bretagne la permanence a lieu chaque jeudi depuis 2006. Plus d'une centaine de personnes bénéficie des conseils avisés des bénévoles chaque année : 35% sont des Chartrais, 38% viennent des communes limitrophes, 28% viennent de plus loin dont 10% de Rennais qui n'hésitent pas à faire le déplacement : "Actuellement, les problèmes liés aux achats et au logement dominant mais les litiges concernant l'énergie, les véhicules et la

santé sont en augmentation", précise Martine Carillo, bénévole intervenante. Dorénavant accueillis dans la nouvelle maison des associations, rue de la Croix aux Potiers, les consommateurs continueront de trouver des réponses à leurs questions et des solutions à leurs litiges.

Permanences

■ A Chartres de Bretagne : jeudi de 17h30 à 19h, maison des associations, rue de la Croix aux Potiers. ■ A Rennes : lundi de 14h à 17h, mardi de 10h à 17h (journée continue), mercredi de 14h jusqu'à 18h, jeudi de 14h à 17h au 8 place du Colombier (2^e étage).

+ d'infos

www.ufcquechoisir-rennes.org, vous y trouverez de nombreuses informations sur ses actions, des enquêtes, vos droits, les pièges à éviter...



Inter-co



"Label" récompense de l'école J. Wiener Conservatoire à rayonnement intercommunal

Dès 2001, les élus du Syndicat intercommunal musique et danse prennent la décision de mener la structure vers un agrément de l'Etat. L'école doit réunir un certain nombre de critères. La motivation se trouve dans le souhait de qualité, de cohérence et de reconnaissance.

Septembre 2011, l'Ecole Musique et Danse Jean Wiener reçoit officiellement le précieux label : « Conservatoire à rayonnement intercommunal ». Peu d'établissements sont agréés, seulement 200 environ sur tout le territoire français. Cet agrément valide la qualité d'un établissement, en fait un lieu ressources reconnu. "C'est une reconnaissance du travail accompli par l'équipe motivée des enseignants ainsi qu'un gage supplémentaire de la qualité de l'école", souligne Véronique Renard, directrice.

Dans le cadre du projet d'établissement créé en 2008, l'école a formé des musiciens et des danseurs actifs et participatifs. Pour cela des pratiques collectives ont été largement développées en plus des parcours individuels diplômants nécessaires. Les partenariats se sont multipliés dans les trois communes pour conserver une proximité avec tous les publics. Ainsi, la structure a su montrer qu'elle est une école de territoire et que son projet d'établissement est pertinent sur ce périmètre.

L'Ecole intercommunale de musique et de danse Jean Wiener, maintient son cap : s'attacher à rester proche de son public, rayonner et être utile aux acteurs culturels et socioculturels locaux, mettre en place une saison artistique dynamique et de qualité avec ses partenaires : "Nous travaillons à de nouvelles perspectives artistiques liées à l'impulsion donnée par l'agrément", conclut Véronique Renard. A suivre donc...



L'école Jean Wiener en chiffres...

- 3 communes : Chartres de Bretagne, Noyal-Châtillon sur Seiche et Saint-Jacques-de-la-Lande,
- 28 enseignants,
- 815 élèves en musique et danse, une progression de 13 % encore cette année,
- 600 scolaires en 2010/2011 pour les interventions "musique à l'école",
- 400 personnes concernées en 2010/2011 par les actions de sensibilisation auprès des publics : petite enfance, personnes âgées, personnes handicapées, jeunes...
- 50 partenariats artistiques
- 40 prestations dans l'année,
- ... et des milliers de spectateurs

Vie éco

Harmonie entre corps et esprit



je vis depuis 1999. J'ai d'ailleurs réalisé un stage à l'école de l'Auditoire où j'ai travaillé avec les adultes et les enfants sur les techniques de respiration et de relaxation. Ce fut une expérience très enrichissante".

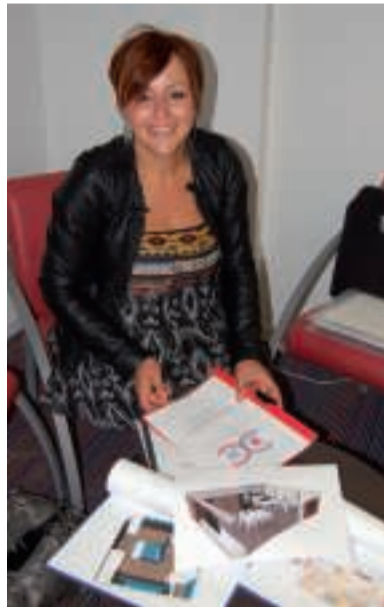
Accessibles à tous, les séances ne remplacent pas une consultation médicale mais peuvent l'accompagner. Elles sont personnalisées selon les attentes de chacun et proposées dans une approche qui privilégie l'écoute et la qualité relationnelle. La sophrologie réunit le corps et l'esprit : "Les techniques utilisées en début des séances permettent d'atteindre un état de détente et de calme qui contribue au bien-être et favorise la réceptivité aux méthodes proposées".

Diminuer le stress, aider à la prise de parole en public, améliorer la qualité du sommeil, la concentration... sont autant de problèmes rencontrés dans la vie quotidienne qui peuvent être travaillés en séances de sophrologie : "Toute personne, enfant ou adulte peut apprendre à gérer ses émotions, faire face à des situations difficiles (douleurs, acouphènes, phobies...) et se préparer aux événements de la vie comme la maternité, concours, examens, séparation, adolescence, carrière, retraite...".

Utilisée aujourd'hui dans de nombreuses institutions (écoles, hôpitaux, maisons de retraite, entreprises...), la sophrologie a pour vocation d'accompagner la personne dans une démarche de mieux-être, par l'apprentissage de techniques simples et progressives à utiliser par la suite au quotidien d'une façon autonome.

A l'origine de la sophrologie, on trouve des techniques orientales comme la méditation, et de relaxation occidentale. Gamzé Ripoché découvre les bienfaits de la sophrologie en 1995. Depuis, elle n'a jamais arrêté : "Après une formation de deux ans dans une école spécialisée en 2008 et 2009, j'ai ouvert mon cabinet à Chartres où

- Gamzé RIPOCHE-FERIDUN, Sophrologue - 3, rue Saint-Exupéry
- Tél. 09 77 51 24 29 - 06 72 62 12 22
- www.gamzeripochesophrologie.com
- Consultations du lundi au samedi sur rendez-vous.



Déco... travaux, tout pour la maison

A la fois créative et technique, Isabelle Stevens a créé il y a quelques mois son entreprise "Coach Déco concept Habitat" à Chartres de Bretagne : "J'ai une formation pluridisciplinaire cuisinière-bainiste et décoratrice. J'ai travaillé au sein de plusieurs enseignes spécialisées dans l'aménagement intérieur". En jouant sur les volumes, les couleurs, les matériaux, Isabelle Stevens dessine et conçoit des aménagements et veille aux plus petits détails (passage des câbles électriques, robinets, poignées, plinthes...).

Selon les souhaits du client, elle élabore un projet qui se transforme ensuite en plan très technique englobant l'agencement, la plomberie,

l'électricité... : "J'apporte des conseils personnalisés, je propose la vente de matériels extérieurs et intérieurs selon les demandes. Certains souhaitent une prestation globale avec l'intervention d'artisans et d'autres veulent juste faire leurs travaux en autonomie", souligne-t-elle. Du simple rafraîchissement à la transformation totale d'un pavillon, les prestations proposées par Isabelle Stevens s'adaptent à toutes les envies et tous les budgets.

- Isabelle Stevens
- Coach Déco concept Habitat
- Tél. 06 83 07 47 55
- Courriel : isabelle.stevens@sfr.fr

Alu-Bertron ouvre portes et fenêtres

Fondée en 1944 à La Guerche de Bretagne, l'entreprise Alu-Bertron s'est spécialisée dans tous types de menuiseries et fermetures. Mi-novembre, une agence ouvrira ses portes à l'entrée du Village de la Métairie face au magasin Carrefour Market. L'entreprise propose ses services pour la fourniture et l'installation de vérandas, stores, portes, fenêtres, garages, volets roulants...

"Nous travaillons uniquement pour les particuliers et en majorité dans le cadre de travaux d'agrandissement et de rénovation", souligne Dominique Rubin, Directeur d'Alu-Bertron. Forte d'une équipe de 16 professionnels, l'entreprise ouvre à Chartres de Bretagne sa troisième agence après La Guerche de Bretagne et Betton.

- Alu-Bertron - Village de La Métairie
- Tél. 02 99 77 10 99 ■ Courriel : alu-bertron@wanadoo.fr



à... VOIR

Pôle Sud

■ **Chanson - L " Initiale "**
Jeudi 3 novembre à 21h

■ **Festival "Scènes d'Automne"**
Théâtre Amateur (voir en Une)
Du 10 au 12 novembre

■ **Chanson-crédation Marie Kiss** la joue et le trio Contempo "Marie Kiss la joue à Buenos Aires"
Jeudi 24 novembre à 21h.

■ **Les déjeuners sur scène...** avec Marie Kiss la joue et le trio Contempo
Jeudi 24 novembre. Entrée libre à 12h30... Vous apportez votre sandwich et nous vous offrons le café (durée environ 1h).

■ **Humour vocal - Gruppetto**
Jeudi 1^{er} décembre à 21h
Espace Cabaret

■ **Théâtre-Humour**
FrÉdO " Est-ce qu'il y a des morts ?"
Vendredi 9 décembre à 21h

■ A la Médiathèque

Afin d'offrir un service de qualité, la Médiathèque se dote d'un nouveau système informatique. Cette opération nécessite l'équipement des 38 000 livres, albums, BD, périodiques, DVD, CD...

La Médiathèque sera donc exceptionnellement fermée à partir du mercredi 2 novembre jusqu'au samedi 19 novembre inclus.
Réouverture le mardi 22 novembre
Pendant cette période, les animations sont suspendues.

à voir... à CÔTÉ

A Noyal-Châtillon sur Seiche

■ **Festival Jazz à l'Ouest** avec le groupe " Pass'moi le Swing "
Jeudi 10/11 à 20h30, salle polyvalente. Réservation conseillée
au 02 99 05 20 05

■ **Fête de la Peinture et de la Sculpture.** 40 artistes présents autour de Philippe Sidot
Entrée libre. Samedi 26 de 14h à 19h et dimanche 27/11 de 10h à 17h. Salle polyvalente

A Pont-Péan

■ **Aqui Cuba,** festival de musique cubaine avec cuisine locale, cours de danse et concerts.
Organisé par l'association "Salsa Me Gusta". Du 12 au 13/11, à l'Espace Beausoleil.

■ **Bourse aux jouets**
Samedi 19/11 de 9h à 15h Salle Danycan à l'Espace Beausoleil.

■ **Salon du bois**
Vendredi 19 et samedi 20 /11 au Complexe Sportif.

Lire, ça fait grandir

Ados conteurs pour bébés lecteurs

La nouvelle animation "ados lecteurs pour bébés lecteurs" est une proposition originale et inédite initiée par la Médiathèque de Chartres de Bretagne et l'association Lire et Délire.

En ce samedi matin 1^{er} octobre, Tara, Fanette, Coline, Gabrielle et Clémentine se sont données rendez-vous à la Médiathèque de Chartres de Bretagne. Ce n'est pas pour aller bouquiner ou surfer sur internet au Cyberspace ! En effet, équipées d'albums, de dou-dous et autres maracas, elles s'apprêtent à offrir leur première séance de lecture animée aux tout-petits.

Bébés et ados assis par terre, les histoires et les chansons se succèdent, le courant passe immédiatement. Capucine chantonne les airs des comptines, Louanne suit attentivement les aventures de petit lapin et Alexandre tape dans ses mains, visiblement séduit. La première séance est une réussite pour les jeunes filles qui se sont prêtées au projet. Le samedi pré-

cédent, elles avaient activement préparé cette intervention : "Avec l'aide d'Hélène Baslé-Garric, bibliothécaire nous avons sélectionné des livres sur le thème du lapin. Ensuite, guidées par Sophie Marotte de l'association Lire et Délire, nous avons appris à raconter une histoire, rebondir sur des mots, associer des comptines... bref savoir capter l'attention des petits", explique Clémentine. Les adolescents sont donc responsables de leur projet à part entière : "C'est une façon de valoriser leurs capacités et ça reste très ludique avec des moments d'échanges très forts avec les tout-petits ", ajoute Sophie Marotte.

Deux autres séances sont prévues dans l'année et tous les jeunes volontaires à partir de 11 ans sont les bienvenus : " Il n'est pas nécessaire d'avoir



des connaissances particulières, il faut juste être libre deux samedis matins de suite, le premier pour préparer la lecture animée et le second pour la présenter aux petits ", précise Hélène Baslé-Garric. Outre les séances propo-

sées par les ados, d'autres animations "bébés lecteurs" sont prévues et sont présentées par les "lectrices" de l'association Lire et Délire.

Prochaines séances "bébés lecteurs" pour les enfants de 0 à 3 ans

- 3 décembre par l'association Lire et Délire ■ 14 janvier par les ados-lecteurs (préparation pour les ados le samedi 7 janvier)
- 4 février par l'association Lire et Délire ■ 3 mars par l'association Lire et Délire ■ 7 avril par les ados-lecteurs (préparation pour les ados le samedi 31 mars)
- 5 mai par l'association Lire et Délire ■ 2 juin par l'association Lire et Délire

Le samedi de 10h30 à 12h. Réservations à la médiathèque
Tél. 02 99 77 13 22 chartres.mediathèque@orange.fr

Au Carré d'Art

■ Balade nocturne "Nuit"

La galerie photographique de Chartres de Bretagne au Pôle Sud présente l'exposition de Laurent Grivet, du 27 octobre au 1^{er} décembre 2011. Il nous invite à une balade nocturne dans un quartier résidentiel, à Vern-sur-Seiche. Les photographies de Laurent Grivet, prises à la lumière orangée des lampadaires, nous font sentir comme perdu au milieu de ces maisons à l'air inhabité, ces aires de jeux désertes et ces grands parcs vides. Couleurs et lumières nous transportent dans un univers à l'atmosphère pesante et angoissante. Le lecteur prend la place du rôdeur et se promène à une heure tardive près des maisons et dans leur jardin, au milieu des ombres et du silence, parfois caché dans les buissons à la manière d'un voyeur nocturne.

Nuit est aussi un livre d'artiste, publié en février 2011, édité par LENDROIT Éditions (Rennes), Le Carré d'Art (Chartres de Bretagne) et l'Imagerie (Lannion). L'ouvrage est en vente au Carré d'Art au prix de 9 euros.

■ Les avez-vous vues ? "Elles dansent avec leur ombre"



Ombres portées/déportées est le titre de l'exposition présentée par Christine Barbedet au Carré d'Art mi-mars. Danser avec son ombre projetée sur le sol, la photographe et écrire le journal intime de cette déambulation, telle est la proposition faite par la photographe. Celle-ci travaille actuellement dans la commune, seule ou avec Agnès Chevalier, chorégraphe, et les danseuses de la compagnie Océane. Vous les avez peut-être déjà remarquées...

Concert de la Sainte-Cécile

l'Orchestre nous dévoile son nouveau répertoire



■ Dernière prestation chartraine en date pour l'Orchestre lors de la Fête des Jumelages 2011.

L'Orchestre de Chartres de Bretagne rassemble, depuis 1982, une quarantaine de musiciens amateurs de tous âges pour partager et faire partager leur plus grand plaisir : la musique ! L'un des grands rendez-vous de la formation musicale est le concert de Sainte Cécile en novembre dans la salle Jacques Brel du Centre Culturel. Tous les musiciens sont présents et déploient leurs talents. Cette année, le public a rendez-vous le samedi 19 novembre à partir de 20h30 : "Nous proposerons des musiques de films, des

rythmes cubains et du jazz", souligne Olivier Rabeau, président de l'association. Lors de la soirée, le public aura la chance d'assister à une prestation de l'ensemble vocal chartrain Le Diapason. En outre, l'invité d'honneur de cette soirée d'automne est l'ensemble de jazz Intial Big Band, une joyeuse bande de 20 musiciens menée par une chanteuse à la voix chaude et envoûtante.

Une soirée à ne pas manquer !

Le sport au collège Des pratiques à la carte

Sur le temps du midi ou le mercredi après-midi, près d'un élève sur quatre rejoint les équipements sportifs de la ville pour pratiquer une activité dans le cadre de l'association sportive du collège de Fontenay.



28 septembre dernier en fin d'après-midi, un car de collégiens tout bronzés se gare devant le collège de Fontenay. Il arrive de Dinard où les jeunes participaient à la première des six journées "découvertes multi-activités" proposées par l'association sportive du collège. Sand-ball, sauvetage côtier ou encore kayak de mer, la journée, encadrée par les professeurs d'EPS a enchanté les

collégiens ! Cela fait plus de 30 ans que Daniel Mahé enseigne l'éducation physique et sportive au collège de Fontenay et presque autant d'années qu'il encadre les activités gérées par l'association sportive de l'établissement. Elle est affiliée à l'Union nationale des sports scolaires qui rassemble près d'un million de licenciés de tous les collèges et lycées de France. A Chartres, au collège de

Fontenay, les élèves peuvent pratiquer le badminton, le handball, la gymnastique et le tennis de table : "Ils choisissent entre les journées "découverte", l'entraînement et la compétition ou encore un mixte des trois. L'ensemble des activités s'adresse à tous, tant aux débutants qu'aux pratiquants confirmés", souligne Daniel.

Un palmarès 2010/2011 édifiant !

- **Cross** : Nina Neveu, championne départementale et d'académie (Cat. benjamine).
- **Gymnastique féminine** : équipe excellence 1, 1^{ère} au championnat académique et 6^e au championnat de France. Équipe excellence 2, 1^{ère} au championnat académique et 2^e au championnat de France.
- **Tennis de table** : Guillaume Noge, champion départemental (Cat. benjamin) ; Hubert Martin, 2^e au championnat départemental individuel. Une équipe duo, 5^e au championnat départemental et académique.
- **Badminton** : l'équipe benjamine, 6^e au championnat départemental. Le duo benjamin garçons, 7^e au championnat départemental.
- **Handball** : 1^{ère} participation de 2 équipes au championnat de district rennais.

En 2010, 156 élèves, soit près d'un quart de l'effectif total, étaient inscrits dans l'une des disciplines. Avec des séances en petits groupes, sur le temps périscolaire et un choix des modes de pratique, le sport au sein de l'association favorise l'écoute et la proximité entre profs et élèves : "Certains jeunes progressent beaucoup plus vite que dans le cadre purement scolaire, c'est valorisant pour eux et motivant pour nous", ajoute le professeur d'EPS.

Le volet compétition n'est pas négligeable puisque plus de la moitié des pratiquants concourent dans des championnats organisés par l'UNSS, sur des niveaux départementaux, régionaux et même nationaux (voir ci-contre). En parallèle, les jeunes ont la possibilité de suivre des formations diplômantes pour devenir arbitre, juge, marqueur ou starter de compétitions.



Retour Hélios Au cœur de la jeunesse nipponne

Marylène et Coraline Garnero, chartraines d'une vingtaine d'années, ont pu satisfaire leurs rêves de voyage et d'immersion dans la culture asiatique à l'occasion d'un voyage au Japon en juin dernier. Elles ont bénéficié entre autres, de l'aide financière d'une bourse Hélios-Envie d'Agir pour mener à bien leur projet.

Les deux sœurs nourrissaient ce projet de voyage depuis plusieurs années. Recherches documentaires à l'appui, elles ont longuement et minutieusement préparé leur périple : "Nous voulions certes visiter les monuments incontournables et nous imprégner de la culture exotique japonaise, mais notre approche va au-delà du simple tourisme. Nous voulions vivre comme des japonaises pendant notre voyage, dans leur quotidien, en partageant leur pensée. Nous voulions confronter nos aperçus du Japon à sa réalité, pour tordre le cou aux idées reçues, et étudier ce pays de contrastes à travers la population qui représente son avenir : les jeunes".

Dans le cadre du dispositif Hélios-Envie d'Agir, les jeunes ont bénéficié d'une aide de 850 €. L'aide municipale est de 500 €, le complément émane de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, grâce à une conven-

tion signée avec la ville. Ainsi, pendant plus d'un mois, entre Tokyo et Kyoto, elles ont testé différents types de logements, de nourriture. Elles se sont initiées à la religion japonaise et ont suivi des jeunes nippons dans leurs activités typiques et leurs loisirs.

Pour découvrir leurs photos et écouter leur récit, venez les rencontrer **salle Viviane de l'Espace Brocéliande, le vendredi 18 novembre à 20h** pour une passionnante soirée de retour Hélios baptisée : "Jeunesse japonaise, entre traditions et modernité, immersion dans la pensée et le quotidien des jeunes japonais." Elles aborderont la vie quotidienne, la religion et la culture : "Nous allons également faire découvrir aux Chartrains des éléments de calligraphie, d'origami, de musique... et quelques spécialités culinaires japonaises". Une soirée hors des frontières à ne pas manquer !

- **Retour Hélios** vendredi 18/11 à 20h, salle Viviane de l'Espace Brocéliande.
 - + d'infos sur les Bourses Hélios au Point Information Jeunesse 1, rue Madame de Janzé Tél. 02 99 41 32 04.
- Ouvert le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 9h à 12h.

La Semaine du goût de Calinou

Sucré, salé, acide ou amère les petits de l'association des assistantes maternelles "Calinou" ont joué à découvrir ou reconnaître les goûts.



Destination Haute Savoie

Février 1996 à Saint Anthème, 40 ados chartrains dévalaient les trois seules pistes de cette petite station du massif central. Aujourd'hui, les séjours "neige" organisés pour les 11-17 ans font partie intégrante de la programmation annuelle du Service Enfance Jeunesse. Cette année, c'est la station de Châtel dans les Alpes du Nord qui accueillera les Chartrains. Entre Evian et Monthey (Haute Savoie), la station est située à 1 200 m d'altitude et jusqu'à 2 200 m en haut des pistes. Le nombre de place est limité à 45 jeunes débutants ou confirmés. Ils seront logés au chalet "La Colline aux oiseaux" qui se situe à 300 m du centre de Châtel.

- **Inscriptions** au Centre d'Animation l'Igloo, 4, rue de Fontenay - Tél. 02 99 41 37 62. Pour les Chartrains : lundi 21 novembre à 20h. Pour tous : du 22 novembre au 2 décembre, les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 17h à 18h30.
- **Tarifs** : 497 € (dégressif selon Quotient Familial CAF - 606 € pour les non-Chartrains).
- **Ne pas oublier** : taille, poids, peinture de(s) enfant(s) et niveau de ski. Plaquettes disponibles en Mairie, à l'Igloo et au PJJ.

